

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI MATIN, 2 NOVEMBRE.

FENTES A L'ENVERS DE CE JOUR.

Par R. M. & J. L. Montgomery au No. 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, le fond d'une maison de gres à louer.

Par E. Roger & Cie, dans une maison d'environ 1000 pieds carrés à louer.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 28 de la rue des Magasins, toutes ouvertures étroites.

Par O. Verner, sur la Levee, en face de Marché Franklin, dans une maison de 1000 pieds carrés à louer.

Par E. Roger & Cie, un immeuble d'environ 1500 pieds carrés.

Patentes, articles Rockingham et plumes.—Voir l'annonces d'E. E. Murphy & Son.

SPECTACLES.

Mardi, 2 Novembre, 1875.

VARIÉTÉS.—Globe-Girota.

ACADEMIE.—Heurich et Hettie avec Baker et Nichols.

NICHOLAS.—Oliver Doud Birou dans la pièce Accrochez les Contes.

La rentrée de l'Assemblée
en France.

C'est le 4 novembre que l'Assemblée des Vosges doit faire sa rentrée. Mr. Buffet, le député de la Haute-Saône, a demandé au programme du ministre de l'intérieur la Chambre de discuter tout d'abord la loi électorale. Voici comment les organes des gauches répondent à cette déclaration:

Le Parisien.—Il est à craindre que la loi ne soit pas votée.

Le Monde.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les projets actuels, si ceux de ses préférés, et il sera alors déclaré que la loi de la Dure, n'a pas de place au programme.

Le Journal.—Il sera récompensé.

Le Figaro.—Nous devons aller au bout de ce qu'il nous a promis.

Le Constitutionnel.—Il sera déclaré vrai juge, que nous devons faire pression pour qu'il nous accorde ce qu'il a promis.

Le Temps.—Il ne se rencontre pas d'autre majorité dans le Parlement pour condamner la loi de la Dure, dont nous soutirons depuis le 12 mars.

Le Journal.—C'est dans la discussion de la loi électorale que les deux partis publics auront l'occasion de juger les faits et gestes de leur vice-président.

Le Constitutionnel.—C'est à propos de cette question de sécurité sociale que l'Assemblée va débattre l'arrangement que l'Etat a fait avec l'assurance sociale.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures de l'assurance sociale.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Temps.—Il sera tout le temps de la séance de l'Assemblée, pour contrôler les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Figaro.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.

Le Journal.—Il sera interpellé, avant la discussion de la loi électorale, sur les factures officielles.